

somme dépensée pour frais d'exploitation de \$35,218,433 (171,092,165), laissant un profit net de \$11,334,095 (71,670,475 francs). Le nombre de voyageurs transportés était de 11,162,498 et celui des marchandises expédiés de 20,721,116 tonnes (21,052,654 tonnes métriques), à peu près d'un million moindre que l'année précédente. Le nombre de milles parcourus par les convois était de 93,770,029 (70,439,526 trains-kilomètres). Le nombre de compagnies propriétaires était de 72, à part les deux lignes de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard, propriétés de l'Etat. La Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien possédait ou contrôlait 6,127 milles (9,860 kilomètres), et celle du Grand 3,158 milles (5,082 kilomètres).

De la longueur totale de voie ferrée, voici les parts que possédaient chaque provinces dans les entreprises de chemins de fer (les fractions de milles seront omises) : Ontario, 6,267 milles (10,085 kilomètres) ; Québec 3,024 (4,866 kilomètres) ; Nouveau-Brunswick, 1,396 (2,247 kilomètres) ; Nouvelles Écosse, 825 (1,328 kilomètres) ; Île du Prince-Edouard, 310 (338 kilomètres) ; Manitoba, 2,471 (2,367 kilomètres) ; les territoires, 1,772 (2,852 kilomètres) ; et la Colombie-Britannique, 800 (1,287 kilomètres). Des marchandises transportées, il y avait 11,169,833 barils ou 1,112,885 tonnes (11,306,911 tonnes métriques de farine et 100,402,828 boisseaux, ou 2,567,594 tonnes (2,608,676 tonnes métriques) de grains, et 3,609,313 tonnes (3,667,062 tonnes métriques) de construction ; on avait transporté 4,245,172 têtes de bétail vivant et 2,921,373 tonnes (2,968,115 tonnes métriques) de produits manufacturés.

Le matériel roulant qui transportait ce trafic se composait de 2,002 locomotives, 1,861 voitures à voyageurs, 636 wagons-postes et à bagages, 35,852 fourgons à marchandises et à bestiaux, et 19,603 trucks et autres wagons.

Résultats de la construction de chemins de fer.

Il reste à indiquer, autant qu'on peut le faire, l'effet produit sur le pays par la construction de chemins de fer sur ses diverses parties ; et l'on trouve très utiles pour cette fin les statistiques fournies par le rapport des recenseurs, par les officiers de la douane, de l'agriculture et de l'immigration, les statistiques du ministère des postes, des institutions de banques, du commerce et de la navigation, et des recensements municipaux. En sus de ces

sources de renseignements viennent les rapports faits par les compagnies de chemins de fer elles-mêmes au gouvernement, et qui sont d'une grande importance.

Statistiques de recensements de 1861 à 1891.

D'abord, relativement à la population :

En 1861, la population du Haut-Canada (Ontario) était de 1,396,091 ; du Bas-Canada (Québec), 1,111,566 ; du Nouveau-Brunswick, 252,047 ; de la Nouvelle-Écosse, 330,857 ; de l'Île du Prince-Edouard, 80,857. Les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique ne sont pas comprises dans ces chiffres, ne faisant pas partie du Dominion à cette date. À la même époque le Manitoba n'avait pas d'existence séparée, ayant été pris des Territoires du Nord-Ouest en 1870, après leur acquisition par le Canada. Les registres de la population dans ces trois sections du pays ne peuvent être mentionnés maintenant, parce qu'à part les tribus sauvages la population blanche n'était pas censée exister.

En 1871, le premier recensement du Dominion a eu lieu.

La population du pays était alors de 3,689,257. Elle comprenait en Colombie-Britannique, 36,247, y compris 25,661 sauvages ; au Manitoba, 25,228 ; au Nouveau-Brunswick, 285,594 ; à la Nouvelle-Écosse, 387,800 ; dans l'Ontario, 1,620,851 ; dans l'Île du Prince-Edouard, 9,021 ; dans Québec, 1,191,516 ; dans les Territoires (embrassant quatre régions à l'ouest du Manitoba, jusqu'aux Montagnes Rocheuses, et couvrant une superficie de 394,981 milles carrés - 762,971 kilomètres carrés - 18,000 aux territoires non organisés, et la balance comprenant 2,076,500 milles carrés - 5,377,822 kilomètres carrés - 30,000.

à continuer.

MECANISME DE LA VIE MODERNE

M. le vicomte G. d'Avenel publie sous ce titre dans la *Revue des Deux-Mondes* une étude consacrée à la soie que nos lecteurs liront avec intérêt :

« Qui ne sait, dit M. d'Avenel, faire la part du superflu dans le plus humble des budgets populaires n'est pas digne de traiter les questions sociales. C'est pourquoi nous donnerons à la soie, dans cette série d'études, le pas sur la laine et sur

le coton. La soie s'est faite peuple aujourd'hui ; et à la femme, qui ne vit pas seulement par le pain, mais aussi par la toilette, la démocratisation de la "robe de soie", ce symbole antique d'opulence, procure l'illusion d'une similitude de costume - grande douceur pour la moitié féminine du genre humain.

« Dans les soies à bon marché entre pour peu de chose l'apport de ce ver domestique, que l'on élève et nourrit jusqu'au moment où, suspendu à une branche de bruyère, il file soigneusement son propre tombeau, ce cocon fragile dont il ne sortira pas vivant. Les innombrables et mystérieux produits dont "se charge" la grège, à la teinture, constituent une bonne part du tissu ; ou bien le fabricant marie aux soies de l'Asie le coton de l'Amérique.

« La production des soies, y compris les déchets les plus grossiers, longtemps inutilisés, et dont notre siècle a appris à se servir, est estimée sur la surface du globe à 12 millions de kilos ; dans lesquels la part de la Chine, leur première patrie, ressort à 19 millions et celle de la France à 1,300,000 kilos seulement.

« La "charge" de la soie, par addition de matières variées, consiste en des passages alternatifs au bichlorure d'étain et au phosphate de soude, mélangé de gélatine, que l'on répète plus ou moins suivant le grossissement à obtenir. Un des éléments ordinaires de la charge est le sucre dans la proportion d'une livre par kilo de soie. Les étoffes, dont les fils avaient été sucrés ainsi par le séjour dans le sirop, offraient au début cet inconvénient que la moindre goutte d'eau tombée sur une robe faisait tache ; le sucre, en se dissolvant, formait une auréole indélébile. On a remédié à ce défaut en recouvrant le tissu d'une solution de paraffine qui l'empêche de fondre. L'opération se termine par un bain gras, à base d'huile et par une immersion dans un liquide au goût prononcé de citron.

« Ainsi condimentée et convenablement cuisinée, la soie, vue au microscope peut ressembler à l'un de ces cigares emmenchés dans une paille que les Italiens nomment des *virginia*. La charge représente le tabac, le fil tient lieu de paille ; il n'est plus qu'un support, lorsque les matières ajoutées forment 400 pour 100 de son poids, comme il est d'usage pour la passementerie, notamment pour les franges. Les tissus d'un prix moyen sont chargés simplement au double ; le teinturier reçoit du fabricant 100 kilos de soie